

[Texte]

cow-calf industry is some reference to historic average prices adjusted for inflation, avoiding all the impossible arguments about what costs of production are. We have cow operations in B.C. that run one cow per 40 acres; we have cow operations in P.E.I.—and I have seen them—that run one cow per acre and a half. When you try to distil these down and figure out which one really has the lower cost, it is virtually impossible.

Mr. Althouse: Generally speaking, the land value corrects for that, does it not?

Mr. Gracey: It tends to correct for that.

Mr. Althouse: So the assessment was that, in the final analysis, it was decided then to treat the Canadian market as one, even though it is in fact a collection of regions. Is that basically what it came down to?

Mr. Gracey: If I may say so, you are half right. The intention was to treat the Canadian market as one because it is one market. We are one country. We think the next cow herd should be established wherever somebody wants to establish a cow herd. As our brief says, we do not even make a judgment of where the costs are because the producer should be free in a free market to determine that. The marketplace will determine where the cows should be, or in fact, the feedlots.

Mr. Althouse: Was there not a bit of a variation from the . . . ? The reason I am asking you people is that I think you are probably the first group we have had that was involved in the negotiation process right from the beginning. We have had some provinces, but I do not think we have had the people who were doing the talking.

So the proposal in the sheet we have seen which was put out by the department here, which I think is what everybody has been talking about in terms of the proposal that will go into place once the bill is passed, attempts—as you did in your presentation—to avoid any waiting to a particular section of the country with the payment of the stabilization payment. So I understand that, if there were a stabilization pay-out, it would be at so many cents or dollars per hundredweight.

Mr. Gracey: Per head or whatever.

Mr. Althouse: So if you lived in Saskatchewan where you may have sold steers for 75¢, you would get \$10 a steer, let us say. In the same way, if you lived in Ontario and got 85¢, you would get \$10 a steer. By that method of payment, are you not actually weighting it slightly heavier to the Saskatchewan producer, as an example? His initial price was lower; his proportion of stabilization is therefore heavier than the proportion of stabilization price to Ontario. So are you not, to some extent, breaking your own rules with that proposal? Was it a compromise, or was there one that was absolutely neutral?

[Traduction]

période de l'année, à l'automne, était d'établir pour l'industrie de base comme celle de l'élevage naissage un étalon en fonction des prix moyens avec un rajustement en fonction de l'inflation, et d'éviter ainsi tous ces arguments en ce qui a trait aux coûts de production. Nous avons des exploitations de vaches en Colombie-Britannique où il y a une vache pour 40 acres; dans d'autres endroits, à l'île-du-Prince-Édouard, et je les ai visités, il y a une vache par acre et demi. Il est pratiquement impossible d'arriver à déterminer pour quelle exploitation les coûts sont les moins élevés.

M. Althouse: Dans l'ensemble, c'est la valeur foncière qui permet de corriger ces écarts, n'est-ce pas?

M. Gracey: Oui.

M. Althouse: On avait donc jugé, tout compte fait, de traiter le marché canadien comme n'étant qu'un seul marché, même s'il vise toute une série de régions. N'était-ce pas ce qu'on avait décidé?

M. Gracey: Vous avez un peu raison. On avait l'intention de traiter le marché canadien comme n'étant qu'un marché car il ne s'agit que d'un marché. Nous ne sommes qu'un pays. Nous croyons que le prochain troupeau de vaches devrait se trouver là où quelqu'un veut avoir un troupeau. Comme nous le signalons dans notre mémoire, nous n'essaierons pas d'établir où les coûts se trouvent parce que le producteur devrait pouvoir le déterminer dans un libre marché. C'est le marché qui permettra de déterminer où devraient être ces vaches ou ces parcs d'engraissement.

M. Althouse: N'y avait-il pas une variante . . . ? Je pose ces questions à votre groupe car je crois que vous êtes probablement le premier groupe que nous ayons entendu qui ait participé au processus des négociations depuis le début. Nous avons entendu le témoignage des provinces, mais je crois que c'est la première fois que nous entendons ceux qui ont participé aux négociations.

La proposition qui est formulée dans le document que nous avons vu et qui a été distribué par le Ministère, à Ottawa, je crois d'ailleurs que tout le monde en parle comme s'il s'agissait d'une proposition qui sera mise en oeuvre une fois le projet de loi adopté, ce document cherche, comme vous l'avez fait dans votre exposé, à faire de sorte qu'aucune région du pays ne soit forcée d'attendre en ce qui a trait au versement de stabilisation. S'il y avait des paiements, cela serait établi en fonction d'un nombre donné de cents ou de dollars par cent livres.

M. Gracey: Ou par tête de bétail.

M. Althouse: Donc si vous viviez en Saskatchewan où vous aviez vendu des bovillons pour 75c., vous obtiendrez 10\$ par bête, par exemple. De la même façon, si vous viviez en Ontario et que vous ayez reçu 85c., vous obtiendriez toujours 10\$ par bovillon. Dans le cadre de cette méthode de paiement, la situation n'est-elle pas un peu différente pour le producteur de la Saskatchewan par exemple? Son prix initial était moindre; sa proportion du paiement de stabilisation est donc plus élevée que celle accordée à l'Ontario. A ce moment-là, n'allez-vous donc pas dans une certaine mesure à l'encontre de vos propres règlements? S'agissait-il d'un compromis ou a-t-on vraiment cherché à faire preuve de la neutralité la plus complète?